

# Quels effets des circuits courts sur l'usage de pesticides par les agriculteurs ?

18 janvier 2024

Dans un article publié en novembre 2023 dans *Ecological Economics*, des chercheurs étudient le lien entre commercialisation en circuits courts et utilisation de produits phytosanitaires en maraîchage. Les circuits courts, qu'il s'agisse de vente directe ou avec un intermédiaire, suscitent des controverses quant à leurs effets socio-économiques et environnementaux. Si certains y voient le moyen d'une meilleure rémunération des agriculteurs et d'une production plus durable, d'autres considèrent qu'ils ne sont intrinsèquement pas plus performants que les filières longues.

Au moyen d'une revue de la littérature, les auteurs identifient d'abord les mécanismes par lesquels une commercialisation en circuits courts pourrait se traduire par une réduction de l'usage des pesticides. Ils citent par exemple la meilleure rémunération de la production, qui autoriserait la mise en œuvre de pratiques plus écologiques. Autre exemple, le fait de ne plus être soumis aux normes et standards de la grande distribution, qui sont une incitation forte à l'utilisation de pesticides.

Dans un second temps, les auteurs utilisent les données du dernier recensement agricole (2020) et de l'enquête sur les pratiques culturales (2018), pour comparer les Indices de fréquence de traitement (IFT) des exploitations maraîchères, selon leur mode de commercialisation. Pour toutes les productions étudiées, à une exception près, les exploitations en circuits courts ont un IFT significativement inférieur aux autres. Ces écarts pouvant résulter d'une multitude de facteurs, les auteurs utilisent ensuite un [modèle d'effet de traitement endogène multinomial](#), afin d'isoler l'effet propre du mode de commercialisation sur l'IFT. Les résultats montrent que, toutes choses égales par ailleurs, le passage d'une commercialisation en filière longue à de la vente directe se traduit par une réduction de 72 % de l'IFT. La réduction est de 49 % lorsque l'agriculteur opte pour une commercialisation combinant vente directe et vente avec un intermédiaire. En revanche, aucun effet n'a pu être mis en évidence s'agissant d'une commercialisation reposant uniquement sur la vente à un intermédiaire.

Pour les auteurs, ces résultats suggèrent qu'il serait pertinent de soutenir le développement de la vente directe afin de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : [Ecological Economics](#)